***Revue Dialectique des Intelligences***

**Appel à contribution pour le N° 005/2018**

**À paraître en juillet 2018**

**Dossier :**

***La supervision des processus électoraux par la communauté internationale en Afrique Noire : Quels enjeux géostratégiques près de trente ans après le retour/ l’instauration du pluralisme politique ?***

**Argumentaire :**

La fin de la guerre froide n’a pas eu que des conséquences géostratégiques et géopolitiques. Au plan politique, en effet, ce que l’on a appelé «le vent de l’Est » a boosté, à travers les pays d’Afrique au sud du Sahara, la volonté, jamais démentie des populations de vivre dans des sociétés démocratiques malgré les opérations de pacification visant le nationalisme ou l’institutionnalisation des systèmes politiques autoritaires et répressifs. Ainsi, dans le sillage du vent de l’Est, les régimes au pouvoir ont fait face à des soulèvements populaires dont le fondement était le même dans chaque pays: la contestation du parti unique, le rejet de la dictature et du pouvoir perpétuel et par conséquent, la réclamation véhémente du retour ou de l’instauration du pluralisme politique, selon les cas, et donc l’édification d’une société démocratique où les libertés politiques et civiques ne sont plus confisquées.

C’est dans ce contexte qu’au début des années 1990, les pays d’Afrique au sud du Sahara se sont lancés, dans des conditions diverses et parfois dramatiques, dans des processus démocratiques dont le rythme général renseigne sur les réticences voire l’adversité de nombreux régimes quant à l’ouverture démocratique tant souhaitée et plus exactement réclamée par les peuples.

Ainsi, dès l’amorce des processus de démocratisation, qui dans la plupart casse sont enclenchés après de violents affrontements meurtriers opposant les forces conservatrices à la tête desquelles se trouvaient les régimes au pouvoir aux réformateurs bruyamment soutenus par la rue, il s’est instaurée une relation de défiance profonde entre les parties. Avec une telle configuration, les processus électoraux amorcés au début des années 1990 dans de nombreux pays africains portaient les germes des contestations, tant il n’existait pas de confiance entre les acteurs politiques.

L’élection est la compétition par excellence dans le champ politique. Même dans les sociétés démocratiques, elle est parfois un moment de tension entre les partis politiques. Plus grave, dans les sociétés où les divergences politiques sont profondes, l’histoire quelquefois très violente, les rancœurs politiques et un passé électorale heurté et fait de fraudes systématiques, officielles et assumées, n’ont pas permis de construire un minimum de confiance politique, l’élection est le moment de toute les suspicions. L’État africain est, en raison de l’histoire, un État postcolonial, pensé et conçu par les stratèges coloniaux aux fins de servir les intérêts géostratégiques de leur patrie. Il est caractérisé par son extraversion et sa cécité stratégique qui, contrairement aux États politiquement et stratégiquement émancipés, concèdent à des partenaires bilatéraux comme multilatéraux des pans entiers de sa souveraineté. Si jusqu’ici les accords de coopérations dans les domaines sensibles de la sécurité et de la défense, de la monnaie et de l’économie sont généralement présentés comme la preuve de l’extraversion de l’État postcolonial africain, il se dégage que le domaine politique, et précisément la question électorale, est, depuis le retour/ l’instauration du multipartisme au début des années 1990, un enjeu géostratégique important pour les puissances étrangères en Afrique Noire.

Sous l’administration coloniale ou sous la tutelle internationale exercée sur les anciennes colonies allemandes, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les élections servaient déjà d’instrument géostratégique aux stratèges coloniaux des puissances impériales.

Au lendemain de la fin de la guerre froide, l’Afrique souffert de l’apprêté de la compétition entre puissances en Afrique. Cette situation s’est accentuée avec la *« redécouverte de l’Afrique »* par des puissances autres qu’européennes. Puis, au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, le continent a connu une surexposition géopolitique en raison des nouveaux enjeux autour des approvisionnements mondiaux en pétrole mais concomitamment à l’incapacité des États africains à se construire une autonomie politique. C’est dans ce contexte que les acteurs dominants de la communauté internationale ont donné au contrôle des processus électoraux en Afrique une dimension géostratégique exceptionnelle.

Les accusations d’ingérence des services russes[[1]](#footnote-2)dans les résultats des élections présidentielles américaines de 2016 portées par la justice américaines et l’officialisation de l’accusation de la menace russe sur la campagne présidentielle française de 2017[[2]](#footnote-3) renseignent à suffisance sur l’importance géostratégique du contrôle des processus électoraux.

Aussi, ce numéro de la *Revue Dialectique des Intelligences* du premier semestre 2018 se propose d’analyser les enjeux de la supervision internationale des processus électoraux en Afrique noire, près de trente ans après le retour/ l’instauration du pluralisme politique dans cette partie du continent.

Quelle lecture politico-stratégique doit-on faire de cette tendance lourde des États d’ Afrique Noire à toujours faire appel à la communauté internationale pour officier comme arbitre et pour crédibiliser les processus électoraux ?

Dans un contexte de rude concurrence géopolitique entre puissances traditionnelles et nouvelles, l’investissement étranger dans les processus électoraux en Afrique s’inscrit-il dans des projets géostratégiques ou plutôt est-il au service de l’enracinement vertueux de la démocratie, entendue comme une valeur au-dessus des calculs du jeu de puissance ?

Le renseignement rempli deux fonctions stratégiques que sont la connaissance et l’anticipation. Sur la base de cette assertion, la mise de la compétition électorale en Afrique sous le contrôle des puissances étrangères permet à celles-ci d’accumuler une somme inestimable de connaissances sur l’espace, le système et les acteurs politique des pays qui les sollicitent. Cet avantage stratégique ne facilite t-il pas pour ces dernières la transformation de l’espace politique des pays africains au mieux de leurs intérêts, et donc, de la réalisation de leurs projets géostratégiques sur le continent ?

Les approches historiques, juridiques, politiques, diplomatiques et stratégiques devront permettre de répondre à toutes ces interrogations qui mettent en lumière les enjeux géostratégiques du contrôle des processus électoraux en Afrique par la communauté internationale en générale, et par les grandes puissances en particulier.

**Les auteurs enverront simultanément leurs articles à:**

tchokonteseverin@gmail.com

nchare\_nom@yahoo.fr

jo\_okala@yahoo.fr

capedetudestrategiques@gmail.com

**Conditions de soumission**

Les textes devront avoir un format de 40 000 signes (espaces, notes de bas de page et bibliographie compris) ainsi qu'un court résumé de 800 signes (espaces compris), d’un abstract de même format, de cinq mots clés et la biographie de l'auteur (150 signes). Les auteurs pourront intégrer à leur article des iconographies (cartes, graphiques, tableaux, photos, dessins, etc.).

**Date limite :** 01 Juin2018

**Site web :** http://www.capedassociation.org

Le respect scrupuleux des modalités de soumission suivantes sera la pré-condition d’examen des articles :

1. **Titre de la contribution**: en Gras et centré à droite
2. **Noms et prénoms de/des auteur(s)**: en bas du titre de la communication suivis du **titre et grade, institution d’attache et adresse mail**
3. **Texte final :** police (Times New Roman), taille (12), interligne (1,0), majuscules accentuées ; retraits de paragraphes à 1 cm ; pas de sauts de paragraphes à l’intérieur des parties ; des sous-titres doivent aérer le texte et le découper en sections bien identifiables (la revue ne reconnaît que trois niveaux de titres)
4. **Les notes de bas de page :** Toutes les notes doivent être mises en bas de page, en utilisant l’appel automatique de Word.
5. **Références**: Les références bibliographiques ne doivent pas se trouver dans le corps du texte. La bibliographie est constituée des notes de bas de page et la bibliographie finale à la fin de l’article. Les titres de livres et de revues sont en italique, ceux d’articles en romain et entre guillemets (« »). On utilisera les modèles suivants :

**- pour les articles scientifiques :** Initiales du prénom de l’auteur et nom sans majuscules, « Titre de l’article en romain entre guillemets », *Titre de la revue en italique*, vol. X, n° X, p.

**- pour les ouvrages collectifs :** Initiales du prénom de l’auteur et nom (mettre l’initial en majuscules), « titre de l’article », ***in*** Initiales du prénom du directeur de l’ouvrage et nom (mettre l’initial en majuscules), *Titre de l’ouvrage*, Lieu d’édition, Éditeur, année, page (s).

**- pour les ouvrages :** Initiales du prénom de l’auteur et nom (mettre l’initial en majuscules), *Titre de l’ouvrage*, Lieu d’édition, Éditeur, Année, page (s).

- **Entretien avec X**, âge de l’informateur, statut social, date et lieu de l’entretien.

**Directeur de publication : Pr Alain FOGUÉ** (Professeur de Relations Internationales et Stratégiques) ;

**Équipe de Rédaction :**

* Dr. Severin TCHETCHOUA TCHOKONTE ;
* Dr. Théophile Mirabeau NCHARE NOM ;
* Joseph Thierry OKALA EBODE ;
* Fabrice NOAH NOAH ;
* Serge DZOU NTOLO ;
* Chantal EMBIEDE MBALA ;
* Mireille Nicole MELONO ELLA ;

**Responsable de la Traduction**: Roger NOAH

**Comité Scientifique** :

* Recteur Roger TSAFACK NANFOSSO (Professeur d’économie) ;
* Doyen Magloire ONDOA (Professeur de droit public) ;
* Doyen Henri WAMBA (Professeur d’économie) ;
* Doyen Charles Etienne LEKENE NDONFACK (professeur de droit public).

**Professeurs :**

* Jean Emmanuel PONDI (Professeur de Relations Internationales) ;
* Grégoire JIOGUE (Professeur de Droit privé) ;
* Gérard PEKASSA NDAM (Professeur de Droit public) ;
* Vincent Joseph NTUDA EBODE (Professeur de Relations Internationales et Stratégiques) ;
* Issa SAIBOU (Professeur d’Histoire et spécialiste des questions de sécurité) ;
* Manassé ABOYA ENDONG (Professeur de Science Politique) ;
* Eustache AKONO ATANGANE (Professeur de Science Politique).

**Docteurs :**

* Jean Pierre MELOUPOU (Capitaine de Vaisseau ®, Ancien Directeur du Centre du Renseignement Militaire (CRM), Enseignant associé des Universités,)
* Lavenir Jacques Didier MVOM (Colonel ®, Diplomate, Spécialiste des questions de sécurité) ;
* Christian MODJEL (Diplomate) ;
* Richard KEUKO (politiste).

**MM/ Mme :**

* Christian PENDA EKOKA (Ingénieur polytechnicien et Senior économiste) ;
* Jean BANIARA YOYANA (Ancien Magistrat, Ancien membre du gouvernement Tchadien, Juriste),
* Claudine SIGAM (Senior-Experte des industries extractives) ;
* Guillaume CHEDJOU TANKAM (colonel, spécialiste des questions de défense).

1. # [LIBERATION, avec AFP](http://www.liberation.fr/auteur/13090-liberation) « Ingérence russe dans l'élection américaine : ce que dit le rapport du renseignement américain,7 janvier 2017 à 10:59, [*http://www.liberation.fr/planete/2017/01/07/ingerence-russe-dans-l-election-americaine-ce-que-dit-le-rapport-du-renseignement-americain\_1539769*](http://www.liberation.fr/planete/2017/01/07/ingerence-russe-dans-l-election-americaine-ce-que-dit-le-rapport-du-renseignement-americain_1539769), consulté le 16/02/2018.

   [↑](#footnote-ref-2)
2. # M6 Média, « La menace d'une ingérence russe plane sur la présidentielle française », [*http://www.lepoint.fr/presidentielle/la-menace-d-une-ingerence-russe-plane-sur-la-presidentielle-francaise-30-03-2017-2116064\_3121.php*](http://www.lepoint.fr/presidentielle/la-menace-d-une-ingerence-russe-plane-sur-la-presidentielle-francaise-30-03-2017-2116064_3121.php), consulté le 16/02/2018.

   [↑](#footnote-ref-3)